

## La Convention des étudiants européens.

Interview de Jean Richard de Latour, responsable de la coordination du projet, et de Virginie Delaury, responsable de la coordination des groupes de travail.

### **Quelles sont les principales difficultés du projet ?**

**Jean** : Le projet nécessite la coordination de tout un réseau européen, qui comprend plus de 250 étudiants. Animer ce réseau via un forum sur Internet est relativement exigeant si l'on veut que les prochaines assises soient un succès. Il nous faut donc réagir rapidement, car les réunions plénières à la Convention se tiennent tous les 15 jours environ. Notre calendrier est assez serré dans la mesure où nous devons avancer des propositions d'amendements en anticipant les débats de la Convention, d'autant plus que ce travail doit obtenir l'assentiment des universités partenaires.

### **Comment se répartit le travail au sein de votre groupe ?**

**Virginie** : Le groupe comprend en tout 11 personnes, ce qui est relativement important pour un projet collectif. 6 personnes se consacrent à l'animation des 6 groupes de travail que nous avons mis en place (PESC, Architecture institutionnelle, Europe sociale, Identité, Education, et Dispositions finales). Nous avons aussi un responsable des relations avec les 20 universités partenaires, un responsable de la communication avec la presse, un responsable des relations avec les autres projets collectifs. Jean et moi coordonnons l'ensemble.

### **Pourquoi avoir choisi un projet à dimension européenne ?**

**Virginie** : C'est avant tout en tant que citoyenne française et européenne critique que j'ai choisi de participer à ce projet de réflexion sur l'avenir de l'UE. Etudiante en droit et en sciences-politiques, les questions institutionnelles m'intéressent particulièrement. De plus, engagée au mouvement des Jeunes Européens, branche Française des Jeunes Européens Fédéralistes Europe, j'attache énormément d'importance à l'implication de la société civile dans le débat public européen.

**Jean** : L'Europe suscite un intérêt croissant. Personnellement, je m'intéresse de près à ces questions. De plus, il me semblait intéressant de réagir, à notre niveau d'étudiant et de citoyen européen, à un sujet crucial pour notre avenir commun. Ce n'est pas tous les jours que l'on rédige une Constitution pour, l'an prochain, 450 millions d'Européens.

## **Que pensez-vous de la Convention ? Une future « Constitution » européenne est-elle en train de se dessiner ?**

**Virginie** : La Convention effectue un travail de re-fondation institutionnelle indispensable au fonctionnement lisible et efficace de l'Union Européenne à 25 de demain. La tâche de la Convention est ambitieuse, et le temps qui lui est imparti assez réduit. Les débats entre conventionnels issus de traditions politiques et juridiques différentes prennent nécessairement du temps, et les Etats souhaitent apparemment maintenir un calendrier serré d'ici la CIG de décembre 2003. Je souhaiterais qu'une vraie constitution, définissant clairement les rapports entre citoyens, Etats et UE, dans un espace démocratique rénové, résulte des travaux de la Convention, et que sa méthode soit institutionnalisée. Mais à l'heure actuelle, il me semble que les divergences sont encore trop fortes à la Convention pour qu'un tel projet constitutionnel puisse être rendu au Conseil Européen le 20 juin prochain, tel que le calendrier le prévoit. Reste l'idée de modifier ce calendrier pour laisser un peu plus de temps à la convention avant la CIG...

**Jean** : Nous souhaitons que le travail de la Convention débouche sur un texte qui ait une véritable portée. Le résultat ne sera pas une Constitution comme nous l'entendons au sens national, mais pourrait être un traité instituant les bases des politiques et des mécanismes européens. L'objectif principal reste de rapprocher l'Europe des citoyens, par l'utilisation d'un vocabulaire plus lisible et par une meilleure visibilité des mécanismes institutionnels.

## **Quel rapport voyez-vous entre Convention et société civile ?**

**Jean** : Les travaux de la Convention ont suscité de nombreuses initiatives étudiantes, mais aussi au sein d'ONG, d'associations, de syndicats et de partis. La communication de la Convention est plutôt efficace. Son site Internet (<http://european-convention.eu.int/>) est par exemple très bien construit et reproduit fidèlement les échanges qui ont lieu à Bruxelles. Cela prouve qu'il y a une réelle volonté d'impliquer la société civile. Toutefois, on peut regretter peut-être que les médias ne reflètent pas davantage les réflexions de la Convention. La crise irakienne n'y est sans doute pas étrangère.

## **Votre vision de l'Europe a-t-elle évolué du fait de ce projet ?**

**Virginie** : J'avais suivi les travaux de la Convention depuis leur commencement. J'avais au départ des convictions fédéralistes, elles n'ont pas changé et se sont même renforcées. Néanmoins, à suivre ces travaux de la Convention, j'ai appris beaucoup en matière de technique et de lecture institutionnelle. Par exemple, à entendre le terme de coopération renforcée, j'avais tendance à voir un dispositif juridique comme un autre. Aujourd'hui je cerne bien mieux l'enjeu politique que porte ce « concept juridique » : celui d'un cadre d'intégration approfondie, en

matière de défense par exemple, pour les Etats qui voudraient aller de l'avant dans la construction européenne

**Jean** : Nous n'avons peut-être pas toujours exactement les mêmes positions à l'intérieur du groupe, et c'est ce qui est intéressant, mais nous parvenons à dégager des propositions communes. Cela prouve que le groupe rend assez bien compte des débats qui ont lieu dans la société civile.

### **Quelles sont les propositions qui vous tiennent particulièrement à cœur ?**

**Virginie** : L'élection du président de la Commission par le Parlement européen, et la ratification du traité constitutionnel non seulement par les Etats mais aussi par les citoyens par la voie du référendum me semblent des propositions fortes, qui viseraient à rapprocher l'UE des citoyens.

**Jean** : La réflexion au niveau européen dans le domaine de l'éducation me semble indispensable à mener. Pour preuve que les débats qui existent entre nous ne nous empêchent pas d'avoir une force de proposition, les contributions du groupe PESC sont plutôt audacieuses (fusionner les différentes chancelleries européennes dans les pays tiers, par exemple).

### **Où en sont les préparatifs pour Rome ?**

**Jean** : Nous sommes maintenant dans la dernière ligne droite. Les Assises de Rome ont lieu les 3, 4 et 5 juillet. Sciences-Po y enverra une délégation de 40 étudiants, qui ont participé aux travaux préparatoires. Nous serons au total plus de 250 étudiants européens, pour accomplir un vrai travail de fond. Le programme des Assises est assez chargé, vu que nous alternerons, comme à Paris, groupes de travail et conférences avec des responsables européens. Il faut aussi noter que l'Italie prendra la Présidence de l'Union et introduira donc la CIG, ce qui rend ces Assises de Rome d'autant plus passionnantes. Tout est réuni pour que cet événement se déroule bien. La Convention des étudiants européens s'inscrit donc dans la continuité.

**Virginie** : Je voudrais aussi rajouter que nous allons effectuer une consultation en ligne (via le site <http://convention europeenne.sciences-po.fr>) qui durera jusqu'au 24 juin. Nous voulons avant tout associer les étudiants de Sciences-Po aux positions que nous défendrons à Rome. J'appelle ainsi tous ceux qui veulent participer à nos réflexions à remplir le questionnaire, bientôt disponible sur Internet et, surtout, à participer au forum étudiant de débat qui vient de s'ouvrir sur le site.

Toute l'équipe de Tisser la Toile de la Convention souhaite bon courage à la délégation qui partira à Rome, en espérant que ces Assises rencontreront le même succès que celles de Paris.